



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/2023006

Domaine : 9.1

Date de convocation : 03 novembre 2023

Date de l'affichage : 03 novembre 2023

Date d'affichage de la délibération : 10 novembre 2023

Objet : 06 – Don du matériel de puériculture de la crèche familiale à l'association « les restaurants du Cœur – les Relais du Cœur ».

L'an deux mille vingt-trois, le neuf novembre à vingt heures,
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Olivier FOURCHES, Jennifer THEUREAUX, Adjointes au maire, Patrick BENSMAIL (à partir de 20h20), Alain GAUDISSIABOIS, Agnès LUXIN, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Alain SACCHETTI, Marie-Madeleine COLLOT, Monique MERIZIO, Françoise ROMANETTI, Jocelyne LIMOZIN, Evelyne DEL PRETE, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Frédéric TOURNERET, Marc NADREAU, Tatjana PUSKAS, Frédéric DIVIALLE (à partir de 20h37), Emilie DA SILVA, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Pierre MATHEVET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Madame Edwina ETORE a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Monsieur Frédéric DIVIALLE a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR (jusqu'à 20h37)
- Madame Yannick MAURICE a donné pouvoir à Monsieur Pierre MATHEVET

Absents : Monsieur Patrick BENSMAIL (jusqu'à 20h20), Madame Sylvie MORELLE

Monsieur Frédéric TOURNERET a été désigné comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 27 (jusqu'à 20h20), 28 (à partir de 20h20), 29 (à partir de 20h37)
- Votants : 31 (jusqu'à 20h20), 32 (à partir de 20h20)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame Joëlle MARTINEZ, adjointe au Maire chargée des Personnes handicapées, des séniors, des Anciens combattants, de la Petite enfance et de l'intergénérationnel,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les articles L.2324-1 et suivants du Code de la Santé Publique,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L3212-2 et 3213-3,

VU l'avis du Bureau Municipal,

Accusé de réception en préfecture 095-219502184-20231109-2023006-DE Date de télétransmission : 17/11/2023 Date de réception préfecture : 17/11/2023
--

VU l'avis de la Commission Personnes handicapées, seniors, anciens combattants, petite enfance, intergénérationnel,

CONSIDERANT la fermeture de la crèche municipale familiale au 31 juillet 2023,

CONSIDERANT l'impossibilité d'utiliser le matériel de puériculture de la crèche familiale au sein des crèches municipales collectives.

CONSIDERANT la volonté de la ville d'Eragny-sur-Oise de faire don à l'association « Les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » du matériel de puériculture inutilisé afin qu'il soit distribué selon les besoins qui auront été recensés.

CONSIDERANT la convention entre l'association « Les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » qui précise les conditions de cette cession à titre gratuit.

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE le don du matériel de puériculture de la crèche familiale à l'association « Les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur ».

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de cession gratuite avec l'association « Les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur ».

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A LA MAJORITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France